



Pirouette-Cacahuète

Jardin d'Enfants – Ateliers

&

Pédagogie en Nature

BULLETIN D'INSCRIPTION / Année 2026 - 2027

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : __ / __ / 20__ /Nationalité.....

Date d'entrée :

A cocher	Lundi	Mardi	Mercredi*	Jeudi	Vendredi
Matin 7h 00 - 12h30					
AP : 13h 15 - 18h 15					

* Horaire spécial : 8h30-12h

Nom et prénom des parents :

Parent 1 :

Adresse :

Téléphone : Prof :

Adresse e-mail :

Profession :

Parent 2 :

Adresse :

Téléphone : Prof :

Adresse e-mail :

Profession :

Personne(s) à contacter en cas d'absence et

coordonnées :

Allergies alimentaires, animaux, plantes, insectes, maladies, autres :

Pédiatre de référence et coordonnées :

En cas de besoin, êtes-vous d'accord que l'on administre de l'Arnica, Arnica gel, homéopathie, Sos fleurs de Bach, Fenistil. (merci de biffer le produit non désiré).

Groupe WhatsApp, facebook, Tiktok Instagram sites internet

Groupe WhatsApp

Ce moyen de communication permet, pour chaque groupe, d'envoyer des informations et des photos de nos activités afin de vous faire participer à la vie de votre enfant à Pirouette-Cacahuète.

Je souhaite en faire partie selon le(s) jour(s) de présence de mon enfant : ☐ oui ☐ non

FaceBook/Instagram/Tiktok

Ces liens sont des alternatives « gérées » aux groupes WhatsApp qui sont réservés exclusivement au cercle familial.

Ils sont alimentés par de petits reportages des activités de Pirouette-Cacahuète.

Nous protégeons l'anonymat de votre enfant en floutant le visage de l'enfant.

Site internet

Le site officiel du jardin d'enfants présente les différents ateliers de Pirouette-Cacahuète avec des enfants en activités. Un accord parental est demandé au préalable. Nous protégeons l'anonymat de votre enfant en floutant le visage de l'enfant.

Par notre signature, nous nous engageons à respecter la confidentialité des informations présentes sur les groupes WhatsApp et à ne diffuser aucune photo sur un quelconque réseau social.

Date et Lieu.....

Signature des parents :

Documents à fournir

Attestation Responsabilité civile privée, copie de la police d'assurance accident sur laquelle figure le nom de votre enfant.

Barème salarial (merci de cocher la case(s) correspondante(s) aide, voir rubrique écolage-cotisation)

Revenu **A** inférieur à CHF 98'000 ☐ oui

Revenu **B** supérieur à CHF 98'000 ☐ oui

Pour le barème A ainsi que les clients à leur compte, merci de fournir une copie de votre déclaration d'impôts.

Sorties en extérieur & déplacements

J'ai pris connaissance de la ligne pédagogique de Pirouette-Cacahuète, mentionnée dans les conditions générales, et j'autorise mon enfant à participer aux sorties organisées.

Date et Lieu.....

Signatures des parents.....

La finance d'inscription de CHF. 50.— par enfant et la cotisation de membre de CHF. 60.—par famille sont à régler avec la première mensualité, sur notre compte IBAN : CH8700 22 8228 1627 6340 E.

Un service de dépannage et d'urgence est disponible.

Par ma/notre signature/s, nous confirmons avoir pris connaissance, du règlement, des conditions et des tarifs du jardin d'enfants annexés et en acceptons les termes.

Date :..... Signature :.....

TARIFS – ECOLAGE – COTISATION

TARIF

La tarification est établie selon un barème salarial de base défini par le Service Cantonal de l'accueil de jour des enfants.

Les parents vivant en union libre sont considérés comme couple marié.

L'écologie est calculé selon le revenu brut cumulé des parents y compris salaires accessoires, primes diverses et allocations familiales (revenu brut selon récapitulatif de la déclaration d'impôts, ce qui définit la classe de tarification (voir tableaux ci-dessous).

Documents à fournir

Uniquement pour la classe A, copie de la déclaration d'impôts et pour les indépendants, une copie de leur dernier compte de perte et profits doit être fournie.

Pour les parents arrivant de l'étranger, une copie de la fiche de salaire mensuel sera tout d'abord fournie, suivie en fin d'année du certificat de salaire transmis aux impôts.

Les documents doivent être transmis par mail (adm.pirouette.cacahuete@gmail.com) lors de l'inscription ou au plus tard lors de l'intégration de l'enfant. En cas de dossier incomplet à cette échéance, le tarif B sera appliqué. Les données remises seront bien entendu traitées dans la plus stricte confidentialité.

ECOLAGE

HORAIRE 8h.00 – 12h.00 Tarifs 2026			
Revenu total brut annuel en CHF De / à		Tarif	Prix mensuel pour 1 période par semaine
0	98'000.00	A	168.00
98'000.01	Et plus	B	200.00

Tarif barème salarial A (horaire 8h00 - 12h.00)

1 période par semaine	CHF. 168.-/mois
2 périodes par semaine	CHF. 336.-/mois
3 périodes par semaine	CHF. 504.-/mois
4 périodes par semaine	CHF. 672.-/mois
5 périodes par semaine	CHF. 840.-/mois

(horaire 7h.00 – 12h.00)

CHF. 210.-/mois
CHF. 420.-/mois
CHF. 630.-/mois
CHF. 840.-/mois
CHF. 1'050.-/mois

Tarif barème salarial A (horaire 8h00 - 12h.30)

1 période par semaine	CHF. 189.-/mois
2 périodes par semaine	CHF. 378.-/mois
3 périodes par semaine	CHF. 567.-/mois
4 périodes par semaine	CHF. 756.-/mois
5 périodes par semaine	CHF. 945.-/mois

(horaire 7h.00 – 12h.30)

CHF. 231.-/mois
CHF. 462.-/mois
CHF. 693.-/mois
CHF. 924.-/mois
CHF. 1'155.-/mois

Tarif barème salarial B (horaire 8h.00 – 12h.00)

1 période par semaine	CHF. 200.-/mois
2 périodes par semaine	CHF. 400.-/mois
3 périodes par semaine	CHF. 600.-/mois
4 périodes par semaine	CHF. 800.-/mois
5 périodes par semaine	CHF. 1000.-/mois

(horaire 7h.00 – 12h.00)

CHF. 250.-/mois
CHF. 500.-/mois
CHF. 750.-/mois
CHF. 1'000.-/mois
CHF. 1'250.-/mois

Tarif barème salarial B (horaire 8h.00 – 12h.30)

1 période par semaine	CHF. 225.-/mois
2 périodes par semaine	CHF. 450.-/mois
3 périodes par semaine	CHF. 675.-/mois
4 périodes par semaine	CHF. 900.-/mois
5 périodes par semaine	CHF. 1'125.-/mois

(horaire 7h.00 – 12h.30)

CHF. 275.-/mois
CHF. 550.-/mois
CHF. 825.-/mois
CHF. 1'100.-/mois
CHF. 1'375.-/mois

AIDE FINANCIERE

Pirouette-Cacahuète est affilié au Réseau des Toblerones, il est possible de se renseigner auprès de l'agence d'Assurances Sociales (AAS) à Nyon pour une aide financière. (PC famille).

COTISATION

Une finance d'inscription de frs. 50.-- par enfant est perçue chaque année rendant l'inscription effective.

Le jardin d'Enfants-Ateliers « Pirouette-Cacahuète » est constitué en Association. En inscrivant votre enfant, vous devenez automatiquement membre de l'Association et serez donc invités à participer à l'Assemblée Générale de cette dernière. Les statuts sont consultables sur le site internet www.pirouette-cacahuete.ch.

La cotisation annuelle à l'Association du jardin d'enfants se monte à frs. 60.-- par famille.

NB : La finance d'inscription de CHF 50.—par enfant et la cotisation de membre de frs 60.— par famille sont à régler avec la première mensualité, sur notre compte IBAN : CH 8700 22 8228 1627 6340 E

CALENDRIER

JOURS FERIES ET FERMETURES ANNUELLES DU JARDIN D'ENFANTS

Pâques	: du 03 avril au 10 avril 2026
Pont de l'Ascension	: du 14 mai au 15 mai 2026
Lundi de Pentecôte	: 25 mai 2026
Vacances d'été	: du 13 juillet au 03 août 2026
Jeûne fédéral	: 21 septembre 2026
Vacances d'automne	: du 17 octobre au 25 octobre 2026
Vacances de Noël	: du 23 décembre au 10 janvier 2027.

Les absences et vacances doivent être annoncées et ne peuvent être déduites du prix de l'écolage ni être remplacées.

REGLEMENT - INFORMATIONS

Horaires

Le jardin d'Enfants-Ateliers « Pirouette-Cacahuète » accueille les enfants dès 24 mois.

Il est ouvert :

- Tous les matins : de 7h.00 à 12h.30
- Les après-midi de 13h.15 à 18h.15 (à l'exception du mercredi)
- Le mercredi matin (extérieur) 8h30 à 12h00.

La finance annuelle d'inscription s'élève à CHF. 50.- par enfant et CHF 60.- par famille pour la cotisation à l'Association payable avec la première mensualité.

La cotisation est payable 1 seule fois par famille s'il y a plusieurs enfants inscrits.

L'écolage est payable mensuellement au plus tard 15 jours avant le mois en cours.

Absences

Les absences et vacances doivent être annoncées et ne peuvent être déduites du prix de l'écolage ni être remplacées.

En cas de maladie grave ou hospitalisation 50% de l'écolage sera déduit dès la deuxième semaine d'absence de l'enfant, ceci sur présentation d'un certificat médical.

Annulation/changement/ résiliation

Il est possible d'annuler une nouvelle inscription sans frais jusqu'au 30 avril (pour la nouvelle année scolaire). Passé ce délai, un mois d'écologie pour le nombre de matinées réservées sera dû au jardin d'enfants et payé avant le 31 août.

Si un enfant quitte le jardin d'enfants en cours d'année ou s'il diminue ses jours de présence, les responsables doivent être averties 1 mois à l'avance par courrier et l'écologie est dû pour trois mois.

Assurances

L'enfant doit obligatoirement être assuré pour les accidents et couvert par une assurance responsabilité civile.

Vous voudrez bien nous faire parvenir les attestations de vos assureurs, Responsabilité Civile, maladie accident, qui stipulent que votre enfant est bien assuré (l'attestation doit indiquer expressément le nom de votre enfant et la date de naissance).

Maladie

Un enfant souffrant de fièvre, grippe, diarrhée, conjonctivite, ne peut pas être accueilli en collectivité. En cas de doute, les parents prendront contact avec les responsables.

Pirouette Cacahuète décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration des objets personnels.

Matériel à fournir à la rentrée

Chaque enfant a un casier personnel à sa disposition dans lequel doivent se trouver :

- Une paire de pantoufles faciles à enfiler ou des chaussettes anti-glisse.
- Des habits de rechange (! taille et saison).
- Des couches culotte si nécessaire.
- Une photo **récente** de l'enfant (celle-ci sera collée sur son casier).

Merci de bien vouloir

- Indiquer le nom de l'enfant sur les pantoufles et les vestes
- Habiller et chausser votre enfant de manière pratique (pas de ceinture, bretelles ou salopette) afin de faciliter son autonomie (s'habiller, aller au WC etc.).

Collation

La collation ainsi que la boisson sont fournies par le jardin d'enfants.

Le mercredi matin : l'enfant apporte un sandwich dans un **petit** sac à dos. La boisson est fournie par les responsables.

Merci de respecter la règle du « sandwich » salé ou sucré. Le sandwich prend son rôle de lien avec la maison, réconforte et apporte une collation adaptée à une matinée active en extérieur.

Gâteau, chocolat, sucrerie, fruit ne sont pas pratiques, merci de ne pas les ajouter dans le sac à dos.

Parfois, le goûter est confectionné ou cuisiné en nature par le groupe. Les parents sont avisés par le biais du programme.

Anniversaires ou autres : il est possible d'amener un gâteau pour fêter l'anniversaire de son enfant en avisant les responsables au préalable.

Il est impératif de transmettre les problèmes d'allergies alimentaires.

Protection de l'image

Toutes les photos d'enfants prises au sein du jardin d'enfants restent impérativement à usage privé et ne doivent apparaître sur aucun réseau social en dehors du cadre mentionné sur la fiche d'inscription.

Une signature parentale est demandée sur la fiche d'inscription concernant les groupes WhatsApps et réseaux sociaux.

Sorties en extérieur et déplacement

La ligne pédagogique englobe des sorties en extérieur.

Par souci de bien-être et sécurité, il est important que l'enfant soit vêtu et équipé de manière adaptée à la météo et bénéficie des protections de prévention demandées par les éducatrices (crème solaire, spray tiques etc.).

Les informations sont transmises aux parents par le programme hebdomadaire affiché au jardin d'enfants ainsi que sur le groupe WhatsApp. Le cas échéant, si l'enfant n'est pas correctement équipé, l'équipe éducative se réserve le droit de refuser ce dernier et ceci sans compensation de la période.

En aucun cas, l'équipe éducative est responsable d'une piqûre d'insecte ou d'une allergie.

Une signature parentale est demandée sur la fiche d'inscription, autorisant l'enfant à participer aux sorties en général.

Les parents peuvent être amenés à déposer et / ou reprendre leur enfant à un lieu de rendez-vous différent du jardin d'enfants. Pour des raisons d'intérêt, certaines sorties sont décentrées. Le bus, le train ou le covoiturage sont des modes de transport usuellement utilisés.

Une signature parentale est demandée sur la fiche d'inscription.

DEPART

Si les parents ne viennent pas eux-mêmes chercher leur/s enfant/s, ils sont priés d'avertir les responsables. Aucun enfant ne sera remis à une tierce personne si les responsables n'en ont pas été informées.

DEPANNAGE

Pirouette-Cacahuète est affiliée au Réseau des Toblerones pour le service de dépannage et d'urgence. Il est possible de venir une/des demi-journées en s'annonçant le jour d'avant ou le matin même par téléphone au 022 364 61 06.

Ce service est facturé CHF 50.- la demi-journée.